

# BONS GESTES ET CONTACTS

*Animal blessé ou en détresse*



**LNE n'est pas un centre de soins, nous ne sommes pas habilités à accueillir ou soigner des animaux sauvages.**

Jeune Rougequeue à front blanc ©G. Chevrier

## Dans tous les cas :

### ❖ Garder son calme, ne pas se précipiter

- ✓ Si l'animal a vraiment besoin d'aide : contacter alors un centre de soins\* et si possible éviter de le manipuler inutilement.
- ✓ Ne jamais transporter un animal sauvage, à fortiori un animal protégé, sans autorisation et ne rien donner à manger et à boire sans avis de professionnels.

## Adopter la bonne attitude avec les jeunes animaux seuls

Tous les jeunes animaux seuls n'ont pas forcément besoin de vous. Les parents sont souvent à proximité. On peut surveiller discrètement à une certaine distance pour s'en assurer.

\*adresses en page 3

# BONS GESTES ET CONTACTS

## *Animal blessé ou en détresse*

### **Premières précautions si une prise en charge est nécessaire :**

- ✓ Mettre des gants pour manipuler l'animal et le placer dans un carton adapté à sa taille, avec un papier journal dans le fond.
- ✓ Noter les informations utiles concernant sa découverte : lieu, date, heure.
- ✓ Le laisser au calme.
- ✓ Le maintenir au chaud si besoin avec une bouillote.

### **A éviter :**

- ✓ Eviter d'installer l'animal dans une cage à barreaux.
- ✓ Eviter toute manipulation inutile.
- ✓ Ne donner ni pain, ni lait. De manière générale, éviter de nourrir et d'hydrater sans avoir l'avis de soigneurs.
- ✓ Ne pas tenter de le soigner soi-même, au risque d'aggraver son cas.
- ✓ Ne pas garder un animal sauvage chez soi, la loi l'interdit pour de nombreuses espèces et on prend le risque de le condamner.

### **Un jeune oiseau tombé du nid, que faire ?**

- ✓ Un oiseau n'a pas ou peu d'odorat. Le prendre délicatement dans vos mains pour le remettre dans son nid n'aura aucune incidence sur le comportement de ses parents.
- ✓ Si c'est un jeune hibou ou un passereau : reposer l'oiseau sur une branche en hauteur, à l'abri des prédateurs domestiques. Ses parents le retrouveront pour le nourrir.
- ✓ Pour les hirondelles et les martinets : prendre l'oiseau et le remettre soit dans son nid d'origine soit dans un nid occupé par des jeunes de la même espèce. Les parents s'en occuperont.

## Contacts et centres de soins

**L'Office Français de la Biodiversité (OFB)** à Orléans (45), pour les animaux sauvages de grande taille, espèces protégées : 02 38 25 16 80 ou [dr.centre-val-de-loire@ofb.gouv.fr](mailto:dr.centre-val-de-loire@ofb.gouv.fr)

**Service départemental du Loiret**  
1, rue Saint Barthélemy  
45110 Châteauneuf-sur-Loire  
02 38 57 39 24 ou [sd45@ofb.gouv.fr](mailto:sd45@ofb.gouv.fr)

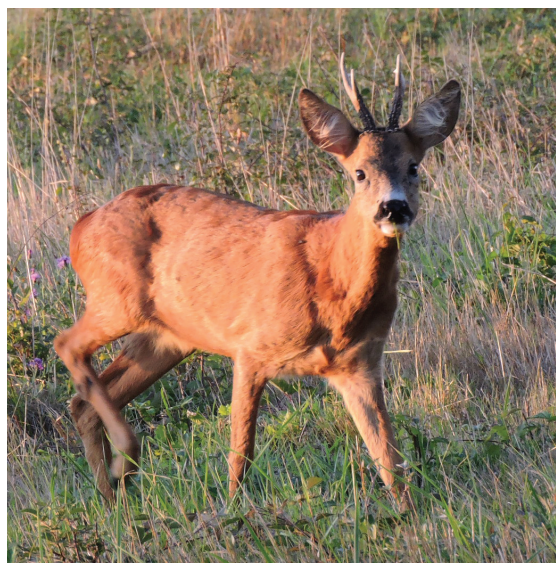
---

**Centre de soins Apus apuces** à Combreux (45) :  
06 77 81 11 22 - 09 50 29 51 54 ou  
[apus.apuces@free.fr](mailto:apus.apuces@free.fr)

**Urgence Faune sauvage de Sologne** à Romorantin-Lanthenay (41) :  
06 84 73 43 87

**Groupe Chiroptères Centre-Val de Loire**  
(Chauves-souris) Julien TRANCHARD  
Tél : 06 71 15 44 83 - [jultranchard@yahoo.fr](mailto:jultranchard@yahoo.fr)

**Les amis des tortues du Centre** à Marcilly-en-Villette (45) :  
06 74 26 73 20 ou [pierre.bacci@free.fr](mailto:pierre.bacci@free.fr)



Chevreuil © A. Chevallier



Hérisson © S. Blavot



Martinet noir © J. Dumont